

ADMINISTRATION DE PRODUCTION

FORMATION

DU 13 AVRIL AU 03 JUILLET 2026

Maîtrisez la gestion comptable, sociale et fiscale d'un projet audiovisuel et obtenez la certification délivrée par la CPNEF de l'audiovisuel.

INSCRIVEZ VOUS
avant le 09 mars 2026



EN RÉSUMÉ

QUELLES COMPÉTENCES VAIS-JE ACQUÉRIR ?

Les participants apprendront à maîtriser les aspects comptables, sociaux et fiscaux d'un projet audiovisuel de pré-production à la post-production, et à établir les bilans financiers et administratifs de clôture.

Ils intégreront les enjeux de responsabilité sociétale et environnementale dans la gestion de production.

Grâce aux études de cas et à la mise en pratique, les participants seront opérationnels sur les logiciels Peplum, Studio et Louma (suite Xotis).

UNE FORMATION CERTIFIANTE

La formation permet d'obtenir la certification CQP Administrateur de production Cinéma et Audiovisuel, créée et délivrée par la CPNEF de l'Audiovisuel.

INTERVENANT PROFESSIONNEL

JULIEN BÉSÉGHER

Administrateur de production sur la série HPI, tournée dans la métropole lilloise.

QUI PEUT CANDIDATER ?

Le candidat doit justifier d'une première expérience professionnelle dans le domaine de l'audiovisuel, que ce soit en tournage ou en production.

Il doit également avoir le goût des chiffres et des tâches administratives, et être à l'aise avec l'utilisation des outils informatiques courants ainsi que des logiciels de bureautique.

QUAND ET OÙ ?

La formation se déroulera sur 12 semaines en présentiel à Lille : du 13 avril au 3 juillet 2026, incluant le passage des épreuves de certification.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

9 600€ TTC par participant (8 000€ HT). Options de financement disponibles selon le profil (AFDAS, France Travail...). Plus d'informations sur le site internet.

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Adresse : 10 Rue des
Poissonceaux, 59800 Lille
tel : 07 83 89 31 95
smi@seriesmania.com

APERÇU DU PROGRAMME

► ASPECTS JURIDIQUES ET CONTRACTUELS

Le module aborde les **statuts juridiques** propres au cinéma et à l'industrie des séries, ainsi que le **droit du travail**, les différents contrats et statuts professionnels. Il traite également des **conventions collectives**, des syndicats, des mécanismes de tarification, ainsi que des **droits d'auteur et droits voisins** applicables au secteur audiovisuel.

► GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABILITÉ

Apprentissage des principes de **comptabilité** spécifiques à l'audiovisuel, de l'intégration du **plan comptable** et du **suivi des dépenses**. La formation comprend également la gestion des fournisseurs, la saisie des opérations bancaires, le suivi financier de la production et la **gestion de la trésorerie**.

► GESTION DE LA PAIE

Étude des **fiches de paie**, des caisses sociales et des traitements spécifiques aux activités du cinéma et de l'audiovisuel. Le programme inclut la **récupération des heures**, l'utilisation des feuilles de services et des rapports de production, ainsi que la saisie des bulletins de paie. Il aborde également les **décomptes de droits d'auteurs et de BNC** et la réconciliation entre paie et comptabilité.

► SYNTHÈSE FINANCIÈRE

Gestion du rendu de compte en fin de production, incluant la situation finale et le suivi des dispositifs tels que le **crédit d'impôt**.

► S'OUVRIRE À L'INDUSTRIE INTERNATIONALE

Analyse comparative du fonctionnement des industries audiovisuelles aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe, avec un focus sur les **fluctuations des taux de change** et le développement des compétences en gestion financière internationale. La formation aborde également le **fonctionnement des grandes plateformes** telles que Netflix, Amazon ou Disney.

► DÉVELOPPER DES PROJETS ÉCO-SOCIO RESPONSABLES

Approche de l'éco-production dans l'industrie audiovisuelle en France, intégrant les **enjeux de responsabilité sociale** tels que l'inclusion, la parité et la lutte contre les stéréotypes, ainsi qu'une sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes (VHSS).

► GESTION BUDGÉTAIRE

Établissement du **budget prévisionnel**, plan comptable, interprétation du **devis** et suivi de trésorerie.

► PASSAGE DE LA CERTIFICATION

Passage de la **certification CQP Administrateur de production Cinéma et Audiovisuel**, créé et délivré par la CPNEF de l'Audiovisuel.*

* Series Mania Institute est habilité par la CPNEF de l'audiovisuel à dispenser les formations et organiser les évaluations menant à la certification Administrateur de production. Cette certification est créée et délivrée par la **CPNEF de l'audiovisuel**. Le CQP Administrateur de production cinéma audiovisuel est enregistré au **RNCP 40565** (Niveau de qualification 6 – date d'échéance de la certification : 30/04/2030).